



310^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 7 DÉCEMBRE 2024

BUREAU DE DARTMOUTH

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
	Hinton, Jessica - vice-présidente	Truro
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Babin, Denise	Argyle
	Burke-Saulnier, Andrea	Clare
	Charland, Clermont	Sydney
	Clément-Fraser, Francine	Antigonish
	Comeau, Michel	Clare
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Howlett, Katherine	Halifax
	Lavigne, Hélène*	Annapolis
	Samson, Blair	Richmond

ABSENCE MOTIVÉE : Néant.

PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière

*virtuel, par le biais du système Zoom.

Samedi 7 décembre 2024

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 00, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Katherine Howlett, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Katherine Howlett déclare un conflit d'intérêts pour le point 12.1. *Entente CSAP-FPANE 2024-2030.*

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 309 (régulière), École secondaire de Par-en-Bas

Francine Clément-Fraser, appuyée par Katherine Howlett, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 2 novembre 2024. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Katherine Howlett demande une question de clarification au sujet du rapport du délégué à l'AGA de l'ACELF. Il est confirmé que le directeur général était le délégué du Conseil à cet événement et que c'est lui qui a rédigé le rapport.

- 6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 309
- 6.2. CORRESPONDANCE
- 6.3. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES
- 6.4. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU CG. U.STE-ANNE
- 6.5. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU CA FNCSF
- 6.6. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS CONGRÈS FNCSF
- 6.7. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AGA ACELF
- 6.8. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AGA FPANE
- 6.9. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AGA FANE

Résolution 310-01

Philippe Haché, appuyé par Clermont Charland, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION DU PUBLIC – COURS AVANCÉS POUR LES NIVEAUX PLUS BAS

MM. Félix et Jean-Philippe Bourgeois se joignent à la réunion.

MM. Félix et Jean-Philippe Bourgeois font une présentation demandant d’explorer l’option que le CSAP offre des cours avancés pour les élèves des niveaux de la 6^e à la 9^e année.

Les membres posent des questions de clarification et les remercient de la présentation.

MM. Félix et Jean-Philippe Bourgeois quittent la réunion.

8. AUTHENTIFICATION MULTIFACTEUR ET APPUI TECHNOLOGIQUE

MM. Michel Gaudet et Steve Forbes se joignent à la réunion.

Michel Gaudet, coordonnateur de l’intégration des technologies, et Steve Forbes, conseiller en informatique, appuient le Conseil pour la mise en œuvre de l’authentification multifacteur ainsi que pour la création de signatures électroniques.

MM. Michel Gaudet et Steve Forbes quittent la réunion.

9. MISE À JOUR TRIMESTRIELLE – RÉSULTATS DE DÉPISTAGE EN LITTÉRATIE (M-3)

Le directeur général donne la mise à jour trimestrielle sur les résultats de dépistage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année (M à 3), conformément à la résolution 305-02. La mise à jour présente un portrait des niveaux de développement des élèves M à 3 pour le mois de septembre 2024 et met en lumière les observations clés liées aux habiletés en littératie.

Il est spécifié, étant dans la première année de la mise en œuvre du plan pour la réussite en littératie, qu’il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Cependant, des priorités d’intervention ont déjà été ciblées pour chacun des niveaux scolaires afin de faire cheminer le progrès des élèves.

Un autre rapport à ce sujet sera présenté à la réunion régulière du Conseil du 18 janvier 2025.

10. PRÉSENTATION – FREEDOM OF INFORMATION AND PROTECTION OF PRIVACY (FOIPOP)

Mme Stéphanie Comeau, se joint à la réunion.

Mme Stéphanie Comeau, coordonnatrice aux communications, fait une présentation au sujet de la loi FOIPOP (Freedom of Information and Protection of Privacy). Cette loi, qui garantit que les organismes publics soient ouverts et responsables, s’applique au CSAP, aux centres d’éducation, et aux bureaux gouvernementaux, entre autres.

Mme Comeau fait un survol de la loi, repasse la responsabilité du CSAP, et explique le processus d'une demande, entre autres.

Mme Stéphanie Comeau quitte la réunion.

11. REMISE DU PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP DÉCERNÉ À MME JANE WILLIAMSON

Le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP (région centrale) à Mme Jane Williamson qui s'est distinguée de façon exceptionnelle dans le domaine de la petite enfance et de l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

12. AFFAIRES DU CONSEIL

12.1. ENTENTE CSAP-FPANE 2024-2030

Katherine Howlett se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et quitte la table. Elle n'est plus comptée dans le quorum.

Les membres reçoivent l'entente proposée entre le CSAP et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) 2024-2030. Il est spécifié que le Conseil d'administration de la FPANE se rencontrera prochainement pour approuver ladite entente également.

Résolution 310-02

Philippe Haché, appuyé par Blair Samson, propose que la présidente procède à la signature de l'entente 2024-2030 entre la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) et le CSAP, lorsque celle-ci recevra l'approbation du Conseil d'administration de la FPANE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Katherine Howlett se rejoint à la table du Conseil et est désormais comptée dans le quorum.

12.2. SONDAGE AUPRÈS DES PARTIS ET COMMUNIQUÉ - FANE

Les membres discutent du sondage préparé par la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) auprès des partis politiques avant les élections provinciales.

Ce fut spécifié que, bien que le CSAP est membre de la FANE, le CSAP n'avait pas été consulté dans l'élaboration du sondage et celui-ci n'avait donc aucune question faisant référence à l'éducation en français langue première des acadiens et francophones de la province.

De plus, les membres discutent du communiqué de presse, publié par la FANE après les élections, qui énumérait les différents succès et avancements du parti Conservateur. Encore une fois, le CSAP n'avait pas été consulté, faisant en sorte que le grand succès de la nouvelle loi sur le Conseil scolaire acadien provincial, loi qui bénéficie toutes les familles acadiennes et francophones de la province, ne fut pas mentionnée dans le communiqué de presse.

Les membres constatent qu'il est décevant que la FANE n'ait pas eu le réflexe de consulter ces membres, incluant le CSAP.

Résolution 310-03

Clyde deViller, appuyé par Clermont Charland, propose que le Conseil envoie une lettre à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) au sujet du manque de consultation lors de l'élaboration du Sondage auprès des partis politiques et le Communiqué de presse après les élections provinciales, ne donnant pas la chance au CSAP d'inclure ses priorités ou la loi sur le CSAP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12.3. SUIVI – PRÉSENTATION DU PUBLIC

Les membres discutent de la présentation du public du point 7 de la présente réunion.

Le directeur général indique que plus de recherche est nécessaire afin de voir les différents exemples d'endroits ailleurs qui offrent des cours avancés pour les élèves de la 6^e à la 9^e année et comment ces exemples s'alignent avec le Programme des écoles publiques (PEP) que le CSAP doit suivre.

Il est mentionné qu'il s'agit d'une question très administrative. Le Conseil est d'accord de référer cette question au directeur général.

Une lettre de remerciement sera acheminée aux présentateurs indiquant que le Conseil réfère la question au directeur général qui l'étudiera davantage, conformément à l'article 8.07 du Règlement intérieur.

12.4. POLITIQUE PROVINCIALE SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

12.4.1. Comité plénier

Blair Samson, appuyé par Katherine Howlett, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La vice-présidente préside le comité plénier.

Le directeur général explique qu'en raison du fait que les zones scolaires sont très larges au CSAP, les trajets scolaires sont donc longs pour les élèves du CSAP. Il fait référence à la politique provinciale sur le transport scolaire ainsi qu'un rapport préliminaire sur la durée des trajets scolaires dans d'autres conseils scolaires en milieu minoritaire ailleurs au Canada.

Il mentionne que la nouvelle loi sur le CSAP indique que le ministère doit consulter le CSAP dans l'élaboration des politiques provinciales qui touchent directement le CSAP. Considérant ceci, il indique que ce serait gagnant que le Conseil demande au ou à la ministre de l'Éducation de réviser, avec le CSAP, la politique provinciale sur le transport scolaire dans le but de voir une réduction quant à la longueur des trajets scolaires pour le CSAP.

Les membres discutent de cette approche et du besoin de faire une demande d'équivalence réelle.

12.4.2. Fin du comité plénier

Blair Samson, appuyé par Denise Babin, propose de mettre fin au comité plénier et de retourner en assemblée délibérante. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 310-04

À la lumière des enjeux de transport, Blair Samson, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil scolaire acadien provincial demande que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'engage à faire la révision de la Politique provinciale sur le transport scolaire, avec le CSAP, afin de bien répondre aux besoins uniques de la communauté acadienne et francophone.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

13.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente indique qu'elle sera absente à la réunion régulière du 18 janvier 2025 et qu'il serait d'intérêt de choisir une vice-présidence pour cette rencontre.

Résolution 310-05

Philippe Haché, appuyé par Hélène Lavigne, propose de nommer Clyde deViller à titre de vice-président par intérim à la réunion régulière du 18 janvier 2025. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

13.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport. Les membres posent des questions de clarification.

13.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le programme des dîners universels;
- La directive provinciale sur les cellulaires;
- Le comportement des employés sur les réseaux sociaux;
- La vérification des politiques;
- La fermeture d'une cafétéria;
- L'incident du transport scolaire du 9 septembre 2024
- L'argent généré par les écoles

15. AVIS DE MOTIONS

Clermont Charland fait un avis de motion pour une réunion future portant sur une étude concernant la piscine à côté du Centre scolaire Étoile de l'Acadie.

16. COMITÉ À HUIS CLOS

Philippe Haché, appuyé par Michel Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Blair Samson, appuyé par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-08, 2023-13, 2024-10, 2024-11, 2024-12, et le cas de personnel 2019-06P.

19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 18 janvier 2025, virtuelle.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 50, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Blair Samson propose de lever la séance.

Diane Racette, présidente

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative